

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE
E/CONF.69/L.61(abstract)
17 août 1977
FRANCAIS
Original : ANGLAIS



TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Athènes (Grèce)

17 août - 7 septembre 1977

Point 15 a) i) de l'ordre du jour provisoire

LA ROMANISATION AU JAPON

La pratique consistant à romaniser le japonais remonte aux dernières années du XVI^{ème} siècle.

Diverses méthodes avaient été élaborées à cette fin, dont deux - le système "Nihonsiki" (adopté en vertu d'une directive de la Présidence du Conseil et le système "Syûsei Hebonsiki" (système Hepburn modifié) - ont été principalement utilisés depuis le début de l'ère Syôwa.

Tenant compte des appels pressants en faveur de la normalisation, le gouvernement a effectué pendant plusieurs années des recherches et des enquêtes qui ont abouti à la publication en 1937 d'une directive de la Présidence du Conseil concernant une méthode unique de transcription du japonais en caractères romains - le système connu aujourd'hui sous le nom de "Kunreisiki".

Depuis la deuxième guerre mondiale, le système Syûsei Hebonsiki a été fréquemment utilisé, ce qui a introduit la confusion dans la romanisation. C'est pour répondre à la nécessité croissante de normaliser la situation que le gouvernement a publié en 1954, sur la base des résultats de cinq années de travaux, une circulaire et une directive de la Présidence du Conseil.

La circulaire et la directive se fondent sur l'idée que le système Kunreisiki est actuellement le meilleur qui soit, et il est possible que les systèmes de romanisation utilisés actuellement soient finalement unifiés dans le cadre du système Kunreisiki.